

ses belles promenades, son parc babylonien, ses places et ses demeures hospitalières aux nombreuses sociétés de musique d'harmonie, de fanfares et de sapeurs-pompiers accourus des régions voisines pour lutter de mélodie, d'adresse et de pompe et recueillir la récompense de leurs études artistiques et de leurs utiles travaux.

Dimanche dernier, vers neuf heures du matin, après avoir passé en revue, par la portière des wagons, une armée interminable de poteaux télégraphiques, nous sommes arrivés à la station de Bavincoven, marche-pied de la cité caselloise. En moins de cinq minutes, le monstre roulant avait vu de ses flancs plus d'un millier de voyageurs... Un omnibus, seul véhicule public qui était loin d'avoir les proportions de l'arche de Noé, emportait bientôt douze d'entre nous, douze heureux apôtres qui étaient parvenus à s'y installer tout d'abord. Quant au reste de la bande, elle se mit joyeusement à gravir pédestrement la côte pittoresque... Les uns, par la route poussiéreuse, dite impériale, les autres, mieux inspirés, par de petits chemins fleuris et champêtres. Le soleil était incandescent, et nous marchions en file abrégés, comme des colons, sous des ombrelles et des parapluies, boucliers, hélas ! impuissants à repousser les dards enflammés du vieux serviteur de Josué.

Le chemin est rude pour arriver à ce paradis terrestre, en temps de canicule ; une pareille ascension exige des jarrets de montagnards ; mais aussi, après la montée, quelle jouissance, quels sursis de satisfaction et quel coup d'œil ! Comme le cœur se dilate en présence de ce splendide horizon ! comme il s'épanouit dans ce grand bain aérien de vie et de lumière !

C'est Cassel, le front ceint d'un diadème en pierre, Ville aux blanches maisons, comme un mont Aventin ; Sentinelle avancée au bord de la frontière, Cassel voit à ses pieds, comme une armée altière, Cent clochers et vingt forts debout dans le lointain.

On serait tenté de s'écrier, comme sur le mont Thabor : « Qu'il fait bon ici, plantons-y notre tente ! »

Les Cassellois avaient fait mieux que de bâtir une tente, ils avaient dressé des portiques, des arcs de triomphe, des châteaux de fleurs et de verdure, des estrades rustiques ; ils avaient, en un mot, transformé la ville entière en un véritable et merveilleux décor de théâtre. La toile du fond, ou plutôt la décoration principale, était un immense tableau entouré de trophées et suspendu au-dessus de la fontaine monumentale de la place. Cette toile figurait une page historique de la cité ; c'était en quelque sorte un tableau d'honneur représentant la ville de Cassel couronnant les illustrations militaires que, depuis 89 jusqu'à nos jours, cette cité a eue la gloire de donner à la France. Cette toile importante et remarquable est également l'œuvre d'un Cassellois, de M. A. Bafcop, peintre aussi habile que modeste.

En voyant tout ce luxe d'ornementation serpentant de rue en rue, enlaçant en quelque sorte la ville entière dans un réseau changeant de guirlandes, d'oriflammes et de banderoles, l'étranger était en droit de se demander si tous les habitants de Cassel étaient nés peintres, tapissiers ou décorateurs ? On sentait, en effet, que des mains étrangères n'avaient pu produire toutes ces merveilles qui avaient été créées spontanément dans un élan de patriotisme et d'amour du clocher, par la main de tout le monde. Et c'est précisément ce sentiment d'unité et de fraternité qui élève Cassel (sans calembourg) au-dessus des villes environnantes.

Nous ne dépendrons pas les entrées triom-

phales des sociétés de musique et des détachements de pompiers, ni les réceptions à la mairie où les vins d'honneur ont dû trouver un écoulement facile dans les gorges altérées par le souffle des instruments et lachaleur brûlante de l'atmosphère. Trois heures ont à peine suffi à ces préliminaires de la fête.

A une heure et demie, la revue des vingt-six sociétés de musique et de fanfares et des vingt-trois divisions de sapeurs-pompiers a eu lieu sur la Grand' Place ; puis, toute cette masse guerrière s'est formée en colonnes et a défilé, au bruit des cymbales et des tambours, devant M. J. Mercier (encore un enfant de Cassel), officier de la Légion d'honneur, commandant le 17^e bataillon de chasseurs.

A quatre heures a commencé le festival et le tir à la cible. Il serait impossible de rendre compte de l'exécution des musiques et des fanfares qui se sont fait entendre sur des estrades. L'auditoire compact, qui est resté captif sous le charme jusqu'à deux heures du matin, a prouvé par des applaudissements et des acclamations répétées sa satisfaction et son enthousiasme. Nous avons de notre côté, constaté avec plaisir que le niveau artistique des sociétés de musique en général s'est manifesté élevé. Le goût, le sentiment musical, le style se développent et s'accroissent d'une manière sensible dans les communes aussi bien que dans les villes, et c'est là un progrès que l'on est heureux de pouvoir signaler.

Cette journée a donc été bonne pour l'art musical, qui se répand et pénètre de plus en plus dans toutes les classes de la société et qui forment entre elles un lieu charmant d'union et de concorde. La manière musicale est partout un signal de fête, et c'est une satisfaction véritable pour tout musicien de pouvoir concourir par un talent acquis à l'éclat de ces belles et pacifiques réjouissances populaires. La musique est l'art civilisateur par excellence, et les municipalités sont heureusement inspirées quand elles encouragent par des sacrifices pécuniaires, le développement de cet art, appelé à améliorer le moral des peuples tout en contribuant au plaisir de tous.

La musique n'admet ni qu'estions politiques, ni questions sociales. Son but est d'élever, de charmer et d'unir les cœurs dans une association fraternelle d'impressions et de sentiments exquis. Les anciens, nos maîtres en bien des choses, professaient pour la musique un culte exceptionnel. Dans l'aréopage, les membres de cette docte assemblée s'avançaient en cadence, au son des flûtes, pour aller déposer leur coquille dans l'urne du scrutin. Que n'en est-il de même aujourd'hui dans nos assemblées parlementaires ? Asclépiade prétendait que rien n'est plus efficace que la musique pour guérir les frénétiques et ceux qui ont des douleurs d'esprit. Ce serait le cas d'en faire l'expérience et de remplacer le quatuor ministériel par quatre musiciens jouant en cadence et marquant la mesure... La gauche et la droite ne tarderaient pas à embolter le même pas, et quand tout le monde marche d'accord, il n'est guère possible de ne pas s'entendre.

Mais, retournons à la montagne qui nous est chère à plus d'un titre, puisque l'amitié nous y conserve une maison et un cœur toujours ouverts. Avant de prendre congé de Cassel, qui pendant deux jours s'est donné les allures d'une Capoue, nous tenons à rendre hommage à l'organisation admirable, — chose rare, — qui a présidé à cette fête, dont l'honneur revient de droit à M. de Smytter, maire,

esprit généreux et intelligent, qui a été si parfaitement secondé par une commission d'élite et par la population tout entière. Nous ne parlerons pas de l'accueil ému que nous a été fait aux étrangers et dont ils ont été si profondément touchés : tout le monde sait que l'hospitalité casselloise est passée à l'état de proverbe.

Le lendemain a eu lieu la distribution des prix et des médailles. Le prix de pompe a été décerné à Bourbourg !... Une petite ville qui, en réunissant ses deux membres, — ville et campagne, — compte à peine 5,000 habitants, et dont la musique — enfant de onze mois à peine — placée sous la conduite de son habile chef, M. Bonnange, et sous la protection de M. Vandembrouque, dont le dévouement est à toute épreuve, ne tardera pas à donner des signes de virilité et à faire parler d'elle... dans les arènes artistiques.

Nos lecteurs ne se plaindront pas de la longueur de cette citation rétrospective, rendue si intéressante par la piquante originalité du style de M. Colpaert.

Quant à ce dernier, il trouvera toujours dans ce journal — nous tenons à lui dire — une large et « généreuse » hospitalité ; en toute occasion, il pourra compter sur ce qu'il appelle si obligeamment notre « puissant » concours. Et s'il veut bien, en retour, nous réserver la primeur de quelques-unes des compositions de ses *Heures perdues*, nous nous considérerons encore comme ses obligés.

EDMOND DUVAL.

Dernières nouvelles.

Une dépêche de La Haye annonce que Barbès est mort dans cette ville, hier à quatre heures du soir. Il avait 66 ans, et avait passé 17 ans en prison et 16 ans en exil.

Le Rappel paraît en deuil.

Un Télégramme de Paris que nous recevons cette après-midi nous permet de démentir comme complètement inexact, le bruit qui a couru de la démission du ministre de l'intérieur.

Dépêches commerciales.

Avre, lundi.
(Dépêche de MM. Kablé et Cie, communiquée par M. Balleau-Desbonnets.)

Ventes, 1,000 b.; marché meilleur, Très-ordinaire, 117; terme, livrable, 116; Omra, 97; Terme, 94.

Liverpool, lundi.
Dépêche de MM. Kablé et Cie, communiquée par M. Balleau-Desbonnets.

Ventes, 10,000 b.; marché calme.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX

DÉCÈS.

24 juin. — Scheibler Adolphe, 26 ans, fleurur du Moulin-Brûlé. — Leclercq Julien, 49 ans, tisserand, à l'Hôpital. — Demestere Victor, 1 mois, rue des 15 Ballots. — Gilman Désiré, 7 mois, rue de Blanche-maille. — Duhembre Vénérande, 44 ans, ménagère, rue du Chemin de fer. — Allaer Marie, 2 ans, rue du Collège. — Parent Fidé-

line, 39 ans, ménagère, aux 3 Ponts. — Goffez Sophie, 54 ans, ménagère, rue du Ballot.

25 juin. — Baillaux Jules, 3 mois, rue du Bois. — Verhuist, présenté sans vie, rue St-Maurice. — Menu Louis, 7 ans, à la Potellerie. — Bouscarot Noël, 6 mois, rue de la Lys. — Martin Marie, 49 ans, ménagère, à l'Hôpital. — Tripoli, présenté sans vie, rue des Longues-Haies.

NAISSANCES.

24 juin. — Deneef Léopold, rue Saint-André. — Vermeulen Alphonse, rue Saint-Joseph. — Dubus Jean-Baptiste, au bas de l'Enfer. — Vandestienne Juliette, au Trichon. — Cricouet Léon, rue du Coq Français. — Lesage Henri, Contour de l'église. — Csonet Gustave, au Pile. — Rousselle Octavie, au Pile.

25 juin. — Lecocq Marie, au Pile. — Liagre Adolphe, au Pile. — Jauniaux Léonie, rue Décesme. — Prouvost Coralie, au Fontenay. — Desnoez Adolphe, au Jean-Ghislain. — Hermans Ferdinand, au Fontenay. — Dutat Henri, rue Pierre de Roubaix.

SOCIÉTÉ DES

Usines à gaz réunies

Constituée le 31 juillet 1863, chez M^r LINDET, notaire à Paris.

Administration et siège social à Paris, rue Vivienne, 53

ÉMISSION

DE
24,000 OBLIGATIONS
HYPOTHÉCAIRES
AVEC
SUBVENTIONS MUNICIPALES
de 9,400,000 fr.

EXPOSE.

La Société des Usines à Gaz réunies, pour les opérations prennent une extension toujours croissante vient de s'assurer la possession de vingt-deux nouvelles usines à gaz, ce qui porte à trente-quatre le nombre des usines appartenant à la Société.

Garanties

1^o Valeur des usines
Les trente-quatre usines appartenant à la Société représentent une valeur totale de dix millions quatre cent soixante mille francs (10,460,000 fr.).

2^o Fermage des usines
Toutes les usines de la Société sont affermées pour une somme annuelle minimum de neuf cent quatre-vingt-cinq mille francs (985,000 fr.).

Ce produit minimum est assuré à la Société par des contrats de fermage qui ne peuvent, dans aucun cas, donner un résultat inférieur ; ces contrats doivent, au contraire, réaliser des bénéfices plus considérables dans quelques années, la vente du gaz allant toujours en augmentant dans chaque usine.

PAYEMENT DES INTÉRÊTS ET AMORTISSEMENT DES OBLIGATIONS

Le service des intérêts et l'amortissement des obligations ne nécessitent qu'une somme annuelle de 569,000 francs, est assuré et garanti par des contrats de fermage établissant pour la Société un revenu fixe de 985,000 fr.

Hypothèques

Des hypothèques spéciales collectives seront constituées, au profit des obligataires, sur les usines de la Société.

4^o Subventions municipales
Accordées à la Société des Usines à Gaz réunies, s'élevant à une somme totale de 9,400,000 francs.

Aux termes des traités faits entre les villes et la Société, lesquels ont été ratifiés par décisions préfectorales, il est accordé des subventions s'élevant ensemble à une somme totale de 9,400,000 francs pour éclairage municipal.

Cette somme est à recevoir intégralement par la Société des Usines à Gaz réunies en un délai de 40 années.

Ces subventions viennent apporter à la Société un surcroît de ressources et servir de garantie supplémentaire pour les engagements contractés vis-à-vis des porteurs d'obligations.

COMITÉ DES OBLIGATAIRES

Les obligataires seront représentés par un comité composé de cinq membres, formé à cet effet et parmi les plus forts souscripteurs d'obligations.

Souscription

à 24,000 obligations hypothécaires
avec subventions municipales
DE 9.400.000 FRANCS

Ces obligations sont émises à 250 francs, remboursables à 300 francs en quarante années.

Elles ont droit à un intérêt annuel de 15 fr. payable au siège social, par semestres échéant le 15 janvier et le 15 juillet. Soit un placement hypothécaire, intérêts et amortissement compris, de plus de SEPT p. CENT (7 e/o).

La jouissance commencera le 15 juillet 1870.

ON VERSE : (en souscrivant... 50 fr. à la répartition... 50 fr. le 1^{er} septembre 1870, la remise du titre libéré 150

250 fr. Tout souscripteur qui voudra se libérer par anticipation aura droit à une bonification de 3 fr. par titre.

Les obligations seront cotées à la Bourse de Paris

LA SOUSCRIPTION SERA OUVERTE

du Mardi 28 Juin au Samedi 2 Juillet

(Au siège social, rue Vivienne, 53;

A PARIS: Et chez M. E. L. PELLETIER et C^o,

banquiers, rue de Provence, 83;

DANS LES DÉPARTEMENTS: chez tous les banquiers correspondants.

On peut dès ce jour verser au crédit de

MM. E. L. PELLETIER et C^o, dans toutes les succursales de la BANQUE DE FRANCE;

Et par lettres chargées à l'adresse de MM. E. L. PELLETIER et Cie, banquiers, 62, rue de Provence.

Tous coupons échéant en juillet et août sont acceptés comme espèces 264

ANNONCES

Etudes de M^r HOUZE et LEFRANÇO, avoués à Lille

ROUBAIX

TERRAIN

propre à bâtir contenant 2,068 mètres carrés, tenant à l'avenue de l'Impératrice, à une rue projetée, à M. Henry Bossut, et à M. Mouton.

A Vendre

Le mercredi 6 juillet 1870, à l'audience des criées du tribunal civil de Lille, onze heures du matin, sur la mise à prix de 20,000 fr. 276

Etude de M^r COTTIGNY, notaire à Roubaix.

VILLE de ROUBAIX, place du Trichon

TOUTE UNE

PROPRIÉTÉ

composée de bâtiments, à usage de neuf habitations, dont deux front à la place du Trichon, n^o 7 et 9, et de tout le terrain en dépendant;

A vendre

pour en jouir de suite. Le jeudi 7 juillet 1870, à 3 heures de relevée, M^r COTTIGNY, notaire à Roubaix, procédera publiquement en son étude, à la vente dudit bien.

S'adresser pour tous renseignements audit notaire COTTIGNY. 219

Etudes de M^r DELDICQUE, notaire à Lille, et VALENDUQUO, notaire à Lannoy.

VILLE de ROUBAIX

Rue de l'Allouette, n^o 20 et 22

2 MAISONS

avec un grand atelier à usage de mécanicien ci-devant exploité par le sieur Jean Kinck.

A vendre

par suite de décès, en un ou deux lots, pour en jouir de suite.

L'an 1870, le mercredi 13 juillet, 3 heures de relevée, en l'étude de M^r DELDICQUE, sise à Lille rue du Palais, n^o 13, il sera procédé à l'adjudication publique desdits immeubles.

L'adjudicataire aura le droit de reprendre pour un prix fixé à l'a-

vance tout le matériel industriel et les marchandises existant dans l'atelier. 271

Etude de M^r MESSIAEN, notaire à Warcoing

COMMUNE DE WARCOING

Vente d'HERBES

La grande vente d'herbes de Warcoing aura lieu le

JEUDI 7 JUILLET 1870

Les omnibus, (transport gratuit), partiront de Tourcoing et de Roubaix ledit jour, dans la matinée.

S'adresser à M. Alphonse Lemaire, l'un des propriétaires. 267

Etude de M^r MESSIAEN, notaire à Warcoing

COMMUNE DE PECQ

Vente d'HERBES

La vente d'herbes de Monsieur Ernest Réquillart aura lieu à Pecq, le

LUNDI 4 JUILLET 1870

L'omnibus, (transport gratuit), partira de Tourcoing et de Roubaix ledit jour dans la matinée.

S'adresser au propriétaire. 266

Etude de M^r ROGER, notaire à Tournai

UNE BELLE

MAISON

de campagne, avec écurie, remises, dépendances et jardin de 70 ares, sise à Tournai, hors l'ancienne porte de Lille, à cinq minutes de la Grand-Place.

Recours préparatoire lundi 4 juillet 1870, 4 heures précises après-midi, en l'étude, rue du Pont, 28. 270

Vente par autorité de justice

VILLE DE ROUBAIX

SUR LA PLACE

Le mardi vingt-huit juin 1870, neuf heures du matin, M^r ROUSSEL, commissaire-priseur à Roubaix, procédera à la vente au plus offrant et dernier enchérisseur des objets suivants :

Matériel de maître-maçon : chariots, chevaux et harnais, bascule et poids, carreaux rouges, foin, hiversage.

Mobilier de maison consistant en : tables, chaises, garde-robes, coffres,

armoires, rideaux, poêle, pendule, pompe, lits, literies, vaisselle, batterie de cuisine, etc. 271

L'huissier Tiberghien à Roubaix est chargé des poursuites. 277

A vendre à l'amiable

UNE GRANDE

BELLE MAISON

Située à Saint-Sauveur-lès-Amiens Avec porte-cochère, une grande cour entourée de granges, étables et écuries, un beau et grand jardin ; entre ce jardin et la cour se trouve un grand bâtiment de 30 mètres de long, à double étage, solidement construit.

Cet établissement pourrait servir de FABRIQUE DE TOILE OU TISSAGE MÉCANIQUE.

Il est placé à proximité de la gare d'Ailly-sur-Somme et du Canal.

On trouverait facilement des ouvriers et ouvrières dans le pays même et ceux voisins.

S'adresser pour traiter et renseignements à M^r DEROUVROY, notaire à Picquigny ;

à M. H. JORON, à Amiens, rue Delambre, n^o 1^{er}. 183

UNE

PROPRIÉTÉ

située Grande-Rue du Galon-d'Eau et quai de Watrellos, comprenant maison d'habitation, magasin et dépendances jusqu'à l'usage de commerce de charbons.

Le tout érigé sur 2,250 mètres carrés présentant 26 mètres de façade à chacune des rues.

A vendre

S'adresser à MM. Dujardin père et fils, rue de l'Ouest, à Roubaix. 181

A Vendre

Trois beaux fourgons convertis, pouvant servir au transport des tissus.

S'adresser pour tous renseignements à MM. Vve et Héritiers Deriaux, Lefebvre à Wargnies-le-Grand par le Quésnoy, Nord, arrondissement d'Avènes.

Ces véhicules sont en parfait état, et ont servi au transport des sucres raffinés. 247

A vendre d'occasion

Cinq métiers Mull-Jenny à Cylindres pour retordre la laine. Ces métiers sont presque neufs.

S'adresser chez Honoré Sprit, mécanicien, rue de la Redoute, à Roubaix. 269

A vendre

UNE FILATURE COMPLÈTE

de laine continue avec TISSAGE MÉCANIQUE de 165 méters

et tous les accessoires. Si l'amateur le désire on lui louerait tout ce matériel avec les bâtiments et la machine à vapeur.

S'adresser Grande-Rue, 60 et 91. 9324

A vendre

rue de Croix (hameau du Créchet) une maison avec jardin bien planté, d'une contenance de cinq ares quarante et un centiares.

S'adresser rue des Fabricants, n^o 52. 207

Maison à louer

A louer, une maison parfaitement distribuée avec grande vitrine pour magasin. — Il y a sept chambres et les appareils au gaz sont montés.

S'adresser chez Lacomblez-Petit, rue de Sébastopol, 56.

A la même adresse Spécialité de SOMMIERS ELASTIQUES. SOMMIERS ET LITERIES EN TOUS GENRES 268

Maisons à louer

A louer, rue Ste Elisabeth, deux maisons à usage de rentier ou d'employé.

S'adresser chez MM. Laval frères, rue de l'Ommelet ou au bureau du Journal.

Maison à louer

A louer, pour en jouir de suite, une belle maison. Serre et fleurs à vendre.

S'adresser chez M. Léon Duthoit, rue Pauvree, n^o 42. 227

CHAMBRES GARNIES

A louer

S'adresser rue du Grand-Chemin 1, à l'estaminet Saint-Georges.

A louer

Une maison d'habitation avec porte cochère et écurie, pour le 1^{er} Août, située route de Lannoy, près l'église Ste-Elisabeth.

S'adresser pour les renseignements, même route, n^o 150. 280

A louer présentement

une grande et belle maison située rue de la Rondelle, avec porte cochère, remises et écurie. — Loyer très-avantageux.

S'adresser chez M. Browayes de Geyter, rue Saint-Maurice, à Roubaix. 243

ESTAMINET à céder

A céder pour le premier août prochain avec ou sans reprise du mobilier, un estaminet situé au centre de la ville.

S'adresser chez M. Delcourt-Tiers, brasseur, rue de la brasserie. 253

Estaminet à céder

A céder, un estaminet bien achalandé.

S'adresser rue de Tourcoing, 81. 281

Représentant

Un homme de 40 ans, habitant Turin depuis plusieurs années, ayant de grands rapports de commerce dans les principales villes d'Italie, demande à représenter une bonne maison. — Bonnes références.

Ecrire à Monsieur E. M. E., rue Masséna, 5, Turin (Italie). 117

Comptabilité

Un comptable expérimenté, connaissant plusieurs langues, ayant été employé dans une des premières maisons de commerce de cette ville, désire se replacer. Bonnes références.

S'adresser au bureau du journal sous les initiales A. D.

Offre d'emploi

On demande un jeune homme sérieux pouvant s'occuper de la besogne d'un magasin de tissus.